

N° Articles budgétaires	Types de biens	Durées d'amortissement
Biens de faible valeur		
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 000E HT	1 an
Immobilisations incorporelles		
201	Frais d'établissement	5 ans
203x	Frais d'études, de recherche, de développement et d'insertion	5 ans
2051	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 ans
208	Autres immobilisations incorporelles	5 ans
Immobilisations corporelles		
212x	Agencements et aménagements de terrains : terrains nus, terrains bâties, autres terrains	20 ans
21311	Construction bâtiments d'exploitation : eau	50 ans
21311	Construction bâtiments d'exploitation : assainissement	30 ans
21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions : bâtiments d'exploitation	40 ans
21355	Installations générales, agencements, aménagements des constructions : bâtiments administratifs	40 ans
2138	Autres constructions	20 ans
214	Constructions sur sol d'autrui	40 ans
2151	Installations, matériel et outillage techniques — installations complexes spécialisées	40 ans
2153x	Installations, matériel et outillage techniques — installations à caractère spécifique	40 ans
2154	Installations, matériel et outillage techniques — Matériel industriel	10 ans
2155	Installations, matériel et outillage techniques — Outilage industriel	5 ans
21561	Matériel spécifique d'exploitation : servie de distribution d'eau (pompe, compresseur, filtres, compteurs, regards, tampons...)	10 ans
21562	Matériel spécifique d'exploitation : service d'assainissement (pompe, compresseur, filtres, compteurs, regards, tampons...)	10 ans
2158	Installations à caractère spécifique : réseaux d'adduction d'eau	40 ans
2158	Installations à caractère spécifique : réseaux d'assainissement	40 ans
2158	Autres installations, matériels et outillage techniques appareils électromécaniques	10 ans
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	10 ans
2182	Matériel de transport : engins de travaux publics, véhicules de moins de 3.5 T	5 ans
2182	Matériel de transport : engins de travaux publics, véhicules de plus de 3.5 T	10 ans
2183	Matériel de bureau et matériel informatique ordinateurs-serveurs et équipements réseaux-autres périphériques	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	10 ans